

A adresser par courriel à : domaine.public@arzon.fr

Adresse postale : Mairie d'Arzon - Service Domaine Public – 19 rue de la poste 56640 ARZON. Tél.: 02 97 53 44 60

Enseigne : Nom de l'exploitant/gérant : Prénom : Adresse du commerce : numéro : nom de la voie :

Adresse de facturation ou le courrier doit être expédié :

Voie : Code postal : Ville : Téléphone : Courriel : @ **Pièce à fournir obligatoirement pour l'instruction de la demande (demande non traitée si incomplète) :** extrait de Kbis **ou** copie de l'inscription au répertoire SIREN**Tarifs et surfaces :****Attention : selon la période de réception de la demande d'autorisation d'occupation du domaine public en mairie, la redevance sera calculée comme ci-dessous :**

Type d'occupation	Déclaration entre le 1 ^{er} janvier et le 30 avril	Déclaration entre le 1 ^{er} mai et le 30 juin	Déclaration entre le 1 ^{er} juillet et le 31 décembre
Terrasse nue (Tables et chaises)	25 € /m ² /an	35 € m ² /an	70 € m ² /an
Terrasse aménagée (platelage, store banne fixé au sol, auvent, etc.)	35 € /m ² /an	49 € m ² /an	98 € m ² /an
Terrasse fermée (fixe ou non fixe)	55 € /m ² /an	77 € m ² /an	154 € /m ² /an

Surface(s) souhaitée(s) selon type d'occupation (m²) : Je déclare accepter les conditions financières du traitement fixées par décision du conseil municipal numéro IX-2020-5 en date du 26 novembre 2020. Je sollicite l'autorisation sur la base des éléments ci-dessus. J'ai compris que l'autorisation d'occupation du domaine public est :

- **personnelle** : elle ne peut être ni cédée, ni sous-louée, ni vendue à l'occasion d'une mutation du commerce ;
- **précaire** : elle n'est valable que pour une durée déterminée (pour la période précisée dans l'autorisation ou pour 1 an éventuellement renouvelable (convention) ;
- **révocable** : elle peut être suspendue ou retirée à tout moment, sans préavis, ni indemnité, notamment pour faciliter l'exécution de travaux ou le déroulement d'une manifestation.

 Je m'engage à me conformer aux règlements en vigueur et notamment ne créer aucune gêne pour la circulation du public, des personnes à mobilité réduite ou déficientes visuelles, ou pour les véhicules de secours et à préserver la tranquillité des riverains.**La présente demande ne vaut pas autorisation.**À (ville) , le (date) : Signature et cachet du demandeur: